

Be a boss Awards

Agenda non classé

Présentation du dispositif

Description

Ce concours vise à récompenser les femmes porteuses de projet.

Candidates

Peuvent candidater les femmes :

- personnes physiques,
- porteuses de projet ou entrepreneures,
- fondatrices ou co-fondatrices de l'entreprise.
- qui ont créé l'entreprise après le 1er janvier 2017,
- qui ont entre 18 et 60 ans à la date de participation,
- dont le siège social et l'activité de l'entreprise se trouvent en France,
- représentantes légales de la société et doivent résider en France.

Accompagnement

2 finalistes seront sélectionnées sur chacune des régions pour assister à la journée de clôture parisienne. Lors de cette journée de clôture, et à l'issue d'un dernier pitch, le jury sélectionnera les 3 Lauréates des Be a boss Awards 2022. Chacune des 3 lauréates bénéficiera de la dotation ci-dessous :

- 30 000 € en média à consommer chez NetMedia...ou chez Reworld Media,
- 1 accompagnement premium proposé par Bpifrance.